



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



Municipalité
de Saint-Louis-
de-Blandford

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, tenue le 9 avril 2024 à 19h00, à la salle du conseil, située au 80-1, rue principale à Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0, sous la présidence de Monsieur Yvon Carle, maire.

Monsieur Yvon Carle, maire, préside cette séance extraordinaire et les conseillers suivants sont présents :

- Madame Chantal Komlosy, conseillère n° 1
- Monsieur Marc Bédard, conseiller n° 2,
- Monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc, conseiller n° 3,
- Madame Sylvie Salois, conseillère n° 4
- Madame Elisabeth Hamel, conseillère n° 5
- Madame Lucie Crête, conseillère n° 6

Est également présent, madame Mélanie Allaire, greffière d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Yvon Carle, constate le quorum à 19h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(2024-04-77)

ORDRE DU JOUR

9 AVRIL 2024

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2024
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2024
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril 2024
7. Présentation des comptes payés et à payer
8. Plainte déposée
9. Adoption de la liste des activités du camp de jour 2024
10. Embauche des animateurs du camp de jour et du club Ados 2024
11. Embauche de surveillants des surfaces sportives 2024
12. Embauche d'un manoeuvre général et aide à la voirie pour 2024
13. Entente de non-résidents pour les loisirs proposée par la ville de Daveluyville
14. Formation RCR pour les animateurs et animatrices
15. Modification au contrat de travail de madame Marielle Coderre
16. Divers ouvert
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Élisabeth Hamel appuyé par madame Lucie Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la présente séance

ADOPTÉE à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

(2024-04-78)

(2024-04-79)

(2024-04-80)

(2024-04-81)

(2024-04-82)

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2024

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été transmis à tous les membres du conseil municipal:

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lucie Crête, appuyé par monsieur Marc Bédard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2024

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été transmis à tous les membres du conseil municipal:

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Chantal Komlosy, appuyé par madame Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2024

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été transmis à tous les membres du conseil municipal:

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par madame Sylvie Salois et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été transmis à tous les membres du conseil municipal:

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lucie Crête, appuyé par madame Sylvie Salois et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer a été transmis à tous les membres du conseil municipal:

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Marc Bédard, appuyé par monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes à payer et d'autoriser la directrice générale adjointe à en effectuer le paiement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PLAINTÉ DÉPOSÉE

CONSIDÉRANT qu'une plainte a été déposée contre la Municipalité ;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

CONSIDÉRANT que la Municipalité est membre de la Fédération Québécoise des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'une séance de médiation aura lieu ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Marc Bédard, appuyé par madame Chantal Komlosy l et résolu à l'unanimité de mandater un avocat ou avocate de la FQM pour représenter la Municipalité dans ce dossier et que la personne plaignante ne pourra être accompagnée, sauf s'il s'agit d'un avocat ou d'une avocate.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DE LA LISTE DES ACTIVITÉS DU CAMPS DE JOUR 2024 ET CLUB ADOS 2024

(2024-04-83)

CONSIDÉRANT la liste des activités suivantes :

- Cerf-volant
- Atelier de marionnettes et de castelet
- Ninja warrior
- Carie Factory
- Lac Georges

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par monsieur Marc Bédard et résolu à l'unanimité d'accepter cette liste d'activités pour le camp de jour 2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. EMBAUCHE DES ANIMATEURS DU CAMPS DE JOUR ET DU CLUB ADOS 2024

(2024-04-84)

CONSIDÉRANT QU'il faut faire l'embauche d'animateurs pour le camp de jour et pour le Club Ados ;

CONSIDÉRANT la liste de personnes suivantes :

- Claudia Lemay
- Kelly-Ann Lamy
- Étienne Bergeron
- Liliane Provencher
- Érika Boilard
- Danaé Veilleux
- Molee Robidoux
- Maude Chagnon
- Layla Boucher

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Élisabeth Hamel, appuyé par monsieur Marc Bédard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de ces personnes à titre d'animateurs pour les besoins du camp de jour et du Club Ados

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. EMBAUCHE DE SURVEILLANTS DES SURFACES SPORTIVES 2024

(2024-04-85)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire ouvrir la surface « dek hockey » et la multi-surface aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QU'il faut procéder à l'embauche de responsables des surfaces sportives ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Chantal Komlosy, appuyé par monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Manon Lavoie et de Evelynne Paris à titre de surveillants des surfaces sportives.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(2024-04-86)

12. EMBAUCHE D'UN MANŒUVRE GÉNÉRAL ET AIDE À LA VOIRIE POUR 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'un manœuvre général et aide à la voirie pour donner le service aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à l'embauche de Jérémy Goudreau à ce titre.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Salois, appuyé par madame Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Jérémy Goudreau à titre de manœuvre général et aide à la voirie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(2024-04-87)

13. ENTENTE DE NON-RÉSIDENTS POUR LES LOISIRS PROPOSÉE PAR LA VILLE DE DAVELUYVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu l'offre d'une entente concernant la politique d'accueil pour les citoyens non-résidents ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ladite entente;

CONSIDÉRANT QUE cette entente concerne les services récréatifs, culturels et communautaires;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se prévaloir de ces services.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lucie Crête, appuyé par madame Chantal Komlosy et résolu à l'unanimité de mandater le maire, monsieur Yvon Carle et la directrice générale adjointe, madame Marielle Coderre à signer tous documents relatifs à cette entente, plus précisément concernant les sports de glace, pour un coût de 125\$ de l'inscription ou de 195\$ par famille et activités extérieures estivales au coût de 35\$ l'inscription ou 55\$ par famille.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(2024-04-88)

14. FORMATION RCR ET ANIMATION POUR LES ANIMATEURS

CONSIDÉRANT QU'il est très important que les animateurs du camp de jour et du Club Ados reçoivent une formation RCR (réanimation cardio respiratoire) et animation ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Élisabeth Hamel, appuyé par monsieur Marc Bédard et résolu à l'unanimité de mandater madame Mélanie Allaire pour inscrire les animateurs à ces formations ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(2024-04-89)

15. MODIFICATION AU CONTRAT DE TRAVAIL DE MADAME MARIELLE CODERRE

CONSIDÉRANT QUE le poste de madame Marielle Coderre a été modifié ;

CONSIDÉRANT QUE le poste de madame Marielle Coderre est passé de « adjointe administrative » à « directrice générale adjointe »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Salois, appuyé par madame Lucie Crête et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Yvon Carle à signer le nouveau contrat de travail de madame Marielle Coderre qui a été présenté préalablement aux membres du conseil municipal.



No de résolution
ou annotation

(2024-04-90)

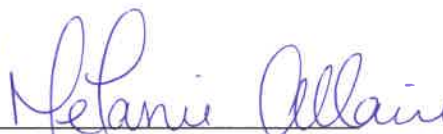
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 16. DIVERS OUVERT
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Élisabeth Hamel que l'assemblée soit levée à 19h24

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

	
Yvon Carle	Mélanie Allaire
Maire	Greffière de la séance

Le maire, M. Yvon Carle, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

